

Première session ordinaire du Conseil d'administration

Rome, 8-11 février 2010

RAPPORTS ANNUELS

Point 4 de l'ordre du jour

RAPPORT ANNUEL AU CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET AU CONSEIL DE LA FAO POUR 2009

ADDITIF

Pour information*



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2010/4/Add.1
20 janvier 2010
ORIGINAL: ANGLAIS

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (http://www.wfp.org/eb).

WFP/EB.1/2010/4/Add.1

TABLEAU 1: RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA SOIXANTE-TROISIEME SESSION QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM	
A/RES/63/12	En cours d'application	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain et caraïbe	Le PAM poursuit sa coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CAPALC) dans le cadre des activités communes réalisées au titre du "Projet de développement- Projet de Renforcement des capacités dans la région Amérique latine et Caraïbes 10411.0" (WFP/EB.A/2005/9-A/1). Cette collaboration a débouché sur la réalisation de deux études: "Food and Nutrition Insecurity in Latin America and the Caribbean" (octobre 2009) et "The Cost of Hunger: Social and Economic Impact of Child Undernutrition in the Plurinational State of Bolivia, Ecuador, Paraguay and Peru" (version provisoire, october 2009)".	
A/RES/63/187	En cours d'application	Le droit à l'alimentation	Le PAM continue de défendre le droit à l'alimentation et les efforts déployés par les gouvernements pour adopter une approche axée sur ce droit. Le PAM cible ses activités en fonction des besoins des bénéficiaires: ses ressources limitées vont aux personnes et aux groupes les plus vulnérables. Les principes de programmation suivis par le PAM sont semblables, par leurs effets, à une approche fondée sur les droits, comme exposé dans le "Plan stratégique du PAM (2008-2011)" (WFP/EB.A/2008/5-A/1.Rev.1).	
A/RES/63/190	En cours d'application	Situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée	Le PAM rend compte de ses activités au Coordonateur résident, lequel fait rapport au Secrétaire général.	
A/RES/63/235	En cours d'application	Développement agricole et sécurité alimentaire	Voir le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009" du PAM.	
A/RES/63/311	En cours d'application	Cohérence du système des Nations Unies	Voir le "Rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO pour 2009" du PAM.	



TABLEAU 2: RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EN 2007 QUI MENTIONNENT LE PAM EN TANT QU'ORGANISME RESPONSABLE DU SUIVI

Numéro de la résolution	État d'avancement	Titre	Mesures prises par le PAM
E/2008/L.15 et E/2008/SR.40	En cours d'application	Groupe consultatif ad hoc sur Haïti	Le PAM rend compte de ses activités au Coordonnateur résident, lequel fait rapport au Secrétaire général.